

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne  
présente

# Mais qui demain se souviendra ?

*Des jeunes, passeurs de mémoire*

Une exposition itinérante du Musée départemental de  
la Résistance et de la Déportation

**DOSSIER DE PRÉSENTATION**

**PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN**



Chaque année, le Conseil départemental récompense les élèves de la Haute-Garonne, lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation, en leur offrant la possibilité de participer à un voyage de mémoire à la découverte des camps de concentration.

En août 2016, 17 collégiens et lycéens haut-garonnais ont visité les camps de Buchenwald, de Dora, d'Ellrich et du Struthof aux côtés de Robert Carrière, alors 91 ans, résistant déporté et témoin incontournable du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation. Ils ont ainsi vécu une expérience unique, dix jours suspendus hors du temps, entre l'Allemagne et la France, pour tenter de comprendre et revenir avec une mission : devenir des Passeurs de Mémoire.

« *Mais qui demain se souviendra* », c'est le titre d'un poème écrit par un ancien déporté. C'est aussi le titre choisi pour cette exposition présentée à l'été 2017 dans la cour du Conseil départemental de la Haute-Garonne. Sous la forme d'un carnet de route, l'exposition est récit de ce voyage de mémoire, à travers les photographies en noir et blancs d'Aurélien Ferreira, photographe du Conseil départemental depuis 2014. Il a suivi ces jeunes dans leur découverte des camps et dans leur rencontre avec Robert Carrière. Son travail restitue avec force et pudeur les moments intenses vécus pendant 10 jours. À travers un jeu d'ombres et de lumières, de visages et de paysages, l'exposition nous invite à réfléchir sur la transmission de la mémoire. L'émotion est palpable sur chaque image.

L'exposition « *Mais qui demain se souviendra ?* » se veut aussi un appel au vivre-ensemble. Une ode à la vie, après l'horreur.

## FICHE TECHNIQUE

### Composition de l'exposition :

L'exposition se compose de **13 « roll-up » autoportants (245cm de haut, 85cm de large)**.

- 1 panneau affiche.
- 12 panneaux d'exposition.

Ce sont des supports très légers et simples d'utilisation : ils se composent d'un « store » à dérouler, d'un pied stabilisateur (socle) et d'une tige (mât télescopique) pour accrocher le store.

### Sont fournis (à restituer à la fin du prêt) :

- 13 « roll-up » conditionnés dans leur étuis (ou housses) individuels. Les étuis sont répartis dans 2 cartons.

**Bon à savoir** : Cette exposition est peu volumineuse.

Elle se transporte dans un véhicule standard.

**Le collège assure le transport aller et retour de l'exposition et doit disposer d'une salle d'exposition (ex : CDI).**

**L'exposition est prêtée pendant deux semaines.**

**Bon à savoir** : Cette exposition est à découvrir sur internet...

<https://www.haute-garonne.fr/agenda/exposition-voyage-de-memoire>

## **PARCOURS THÉMATIQUE DE L'EXPOSITION**

Merci de bien vouloir respecter la scénographie (notamment l'ordre des panneaux) afin de conserver la cohérence de l'exposition. Il est impératif de présenter le **panneau affiche de l'exposition** en premier, au début de l'exposition, ainsi que les panneaux 2 à 4 pour que le public puisse comprendre l'exposition.

Le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation se tient à la disposition de la structure d'accueil pour aider et conseiller lors de la mise en place et de l'accrochage de l'exposition.

### ***INTRODUCTION DE L'EXPOSITION***

**Panneau 1 : Affiche de l'exposition et introduction.**

(1 bâche).

**Panneau 2 : « Le Concours de la Résistance et de la Déportation, une véritable institution en Haute-Garonne ».**

(1 bâche).

**Panneaux 3 et 4 : « Des éléments pour comprendre le système concentrationnaire nazi ».**

(2 bâches).

### ***SÉQUENCES PHOTOS ET CITATIONS***

**Panneau 5 : Sur la route des camps, entre Buchenwald et Dora, en Allemagne.**

(1 bâche).

**Panneau 6 : « *Je mettais pourtant promis de ne jamais y remettre les pieds* ».**

(1 bâche).

**Panneau 7 : « *Je ne serai désormais plus jamais la même* ».**

(1 bâche).

**Panneau 8 : « *Comment des êtres humains ont pu commettre de telles horreurs ?* ».**

(1 bâche).

**Panneau 9 : « *C'est difficile de mettre des mots...* ».**

(1 bâche).

**Panneau 10 : « Faire de l'histoire c'est donner du sens aux événements du passé... ».**

(1 bâche).

**Panneau 11 : Photographies de Dora et Buchenwald.**

(1 bâche).

**Panneau 12 : « Les témoignages de Robert m'ont marqué pour la vie. »**

(1 bâche).

**Panneau 13 : « Les déportés ont vécu des choses horribles. » (1 bâche).**

UNE EXPOSITION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE LA HAUTE-GARONNE

MAIS QUI DEMAIN SE SOUVIENDRA ?  
DES JEUNES. PASSEURS DE MÉMOIRE

LES  
CHEMINS DE  
LA RÉPUBLIQUE

Exposition réalisée lors d'un voyage de mémoire,  
organisé chaque année  
par le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation,  
en partenariat avec l'Inspection académique,  
et financé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne

À partir du travail photographique de Aurélien Ferreira,  
photographe du Conseil départemental de la Haute-Garonne  
depuis 2014

Propos recueillis par Julie Pontonnier

LA HAUTE-GARONNE C'EST VOUS !

HG  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
HAUTE-GARONNE.FR

**Ci-dessus :** Panneau 1, affiche de l'exposition  
(1 bâche).

**Ci-contre :** Panneau 2 (1 bâche), introduction.

## LE CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION, UNE VÉRITABLE « INSTITUTION » EN HAUTE-GARONNE !

### C'EST QUOI ?

Le Concours de la Résistance a été officiellement créé en 1961 par le ministre de l'éducation nationale de l'époque, Lucien Faye. Il faisait suite à des initiatives locales, organisées dans certains départements par des associations de résistants. Depuis cette date, il est organisé à l'échelle nationale, pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et des lycéens. Chaque année, un thème est choisi comme « Résister par l'art et la littérature » ou « La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi », à partir duquel tous les élèves vont travailler collectivement ou lors d'une épreuve sur table. Pendant longtemps, les ressources étaient limitées. Mais depuis plusieurs années, de nouveaux outils, comme des documents pédagogiques spécifiques ou des vidéos, plus faciles d'accès, viennent aider les élèves dans leurs recherches.

### COMMENT ÇA SE PASSE EN HAUTE-GARONNE ?

En Haute-Garonne, le Concours de la Résistance est devenu une « institution » ! Chaque année, ce sont plus de 2 500 élèves qui s'engagent dans notre département - ils sont 40 000 au plan national -, faisant de la Haute-Garonne le premier dans ce domaine. Un succès qui est notamment dû à l'implication du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, qui sensibilise de très nombreux jeunes à travers des visites guidées. Certaines sont même spécifiquement organisées pour la préparation à ce Concours.

# DES ÉLÉMENTS POUR COMPRENDRE LE SYSTÈME CONCENTRATIONNAIRE NAZI

## DES CAMPS DE CONCENTRATION-

Dès leur prise de pouvoir le 30 janvier 1933, les nazis commencent à ouvrir des lieux de détention arbitraires et des camps de concentration. Conçus à l'origine comme un moyen de contrôler leur propre population, ces camps se multiplient avec la guerre à partir de 1939 pour couvrir une large part du continent européen.

À l'origine, les nazis conçoivent les camps comme des lieux de « rééducation par le travail », où l'abrutissement et les coups sont la règle. Les premières victimes en sont des Allemands et des Autrichiens, politiques, syndicalistes, « asociaux », homosexuels, etc. c'est-à-dire toutes celles et ceux qui ne rentrent pas dans la norme nazie.

## À DES CAMPS D'EXTERMINATION

Avec la guerre, ce système évolue vers plus de violence, et concerne de plus en plus de personnes. Les opposants des pays occupés, les résistants, sont eux aussi visés. À partir de l'été 1942, le système concentrationnaire change de nature : de lieux de rééducation politique, ils deviennent des lieux de production pour l'industrie de guerre. C'est à ce moment que les kommandos annexes (des camps plus petits qui dépendent des camps principaux) se mettent à couvrir le territoire. Ce sont en fait souvent des usines, dans lesquelles les nazis font travailler les déportés, au contact des ouvriers civils, mais dans des conditions effroyables : froid, coups quotidiens, absence de nourriture.

Le travail devient le moyen de mettre à mort l'ennemi. Les camps de concentration deviennent des camps d'extermination par le travail.

En parallèle, les nazis ont établi six autres lieux, tous en Pologne occupée, dont l'objectif est différent : ces centres d'extermination sont pensés, conçus et organisés comme des usines de mise à mort immédiate. Ce ne sont pas des « camps » au sens commun : les personnes qui y sont envoyées n'y vont pas pour stationner, pour y rester, mais pour y être assassinées immédiatement, dans des chambres à gaz homicides.

Au printemps 1945, quand les Alliés ouvrent les portes des camps et libèrent les derniers survivants, le monde découvre l'horreur et l'ampleur de la Déportation. Près de deux millions de personnes, résistants ou opposants, ont été déportés dans les camps de concentration. À l'échelle du continent européen, 5 100 000 juifs ont été victimes d'un génocide, ainsi que 250 000 Tziganes.

N'oublions jamais.



Panneaux 3 et 4 à présenter côté à côté au début de l'exposition.



Dora

« Je ne serai désormais plus  
jamais la même »



Mémorial d'exhortation de Buchenwald  
Commémoration au Struthof



Struthof



Maquette du camp du Struthof



Struthof

« Faire de l'histoire,  
c'est donner du sens  
aux événements du passé  
pour mieux comprendre notre présent »

GUILAUME AGULLO, directeur du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation

**Ci-dessus** : Panneaux 7 et 10. Les panneaux présentent une alternance de photographies du groupe, des lieux de mémoire, des temps de recueillement, des moments d'échanges et de partage entre Robert Carrière et les jeunes lauréats. Les panneaux sont ponctués de citations mises en exergue.



« Comment des êtres humains ont-ils pu commettre de telles horreurs ? Il y a tant de questions auxquelles nous n'aurons jamais de réponse »  
FAUSTINE, de Toulouse



Dans la prison souterraine à Weimar

« Quand on est rentrés en France, on s'est vite rendus compte que personne ne nous croirait. Nous avons vécu des choses tellement... je me suis mis à parler il y a une dizaine d'années. J'ai même écrit un livre. Et depuis, je n'arrête pas de témoigner, c'est comme une thérapie. Comment je m'en suis sorti ? Je ne sais pas. J'ai toujours eu un moral de fer... et beaucoup de chance, aussi »

ROBERT CARRÈRE, ancien résistant et déporté des camps de Buchenwald et Dora



« On ne réalise pas encore qu'à partir de maintenant, nous sommes des passeurs de mémoire : c'est toute une vie d'engagement qui est devant nous »

YAZID, de Caen

L'exposition propose une succession de magnifiques portraits de Robert Carrère et des jeunes lauréats avec des extraits de leurs témoignages.



## MODALITÉS DE RÉSERVATION

Pour toute demande d'actions Parcours Laïque et Citoyen, les chefs d'établissement doivent se connecter sur **L'ENT** (eCollège31) avec leurs identifiants habituels pour accéder au **formulaire de pré-réservation**.

<http://www.ecollege.haute-garonne.fr/laicite-et-citoyennete/plc-2017-2018/plc-2017-2018-5137.htm>

**Cependant, nous demandons aux chefs d'établissements ou aux professeurs responsables du prêt de l'exposition de bien vouloir suivre également le protocole de réservation suivant :**

1. **Réservation obligatoire de l'exposition par téléphone** auprès de l'équipe du Musée au 05.61.14.80.40. Choix de l'exposition et surtout du créneau de 2 semaines de prêt.
2. **Renvoi du formulaire de confirmation de réservation de l'exposition.** Par la suite, notre secrétariat adresse une lettre de confirmation au chef d'établissement avec le dossier de présentation de l'exposition.
3. **Enregistrement de la convention de prêt en Commission Permanente** au Conseil départemental de la Haute-Garonne. Signature des conventions.
4. **Retrait de l'exposition au Musée de la Résistance le lundi matin de la 1ère semaine de prêt.**  
Les expositions sont prêtées pendant 2 semaines dans les collèges ; elles doivent donc être rendues au Musée le vendredi de la 2e semaine de prêt avant 17h30.

L'équipe du Musée se tient à la disposition des professeurs pour les aider et les conseiller dans la mise en place de l'exposition prêtée et son utilisation pédagogique auprès des élèves.

### **Convention de prêt :**

La convention de prêt d'exposition est émise par le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Elle détaille les modalités du prêt, le contenu matériel de l'exposition, les conditions de transport, montage et démontage, la valeur d'assurance, les modalités de promotion de l'exposition et les éléments de communication mis à disposition par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

**Valeur d'assurance : 4000 euros.**

# Conseil départemental de la Haute-Garonne

Direction du Rayonnement Culturel et Sportif

**Musée départemental de la Résistance et de la Déportation**

52 allée des demoiselles

31400 TOULOUSE

05.61.14.80.40.

[musee-resistance.haute-garonne.fr](http://musee-resistance.haute-garonne.fr)

[musee-resistance@cd31.fr](mailto:musee-resistance@cd31.fr)

Facebook : Musée de la Résistance et de la Déportation de la Haute-Garonne

